

# EXPERTISE JURIDIQUE ET PRÉVENTION DES CONTENTIEUX DANS LE DOMAINE DES RH

*Un regard expert et objectif pour vous accompagner*



Dans un contexte légal et réglementaire qui ne cesse de se complexifier, le contentieux de la fonction publique est en constante augmentation. Les recours formés par les agents se multiplient et aboutissent à des situations souvent compliquées et sensibles qui nécessitent des réponses juridiques appropriées.

**Afin de vous assister dans la gestion de ces dossiers, le Centre de gestion vous propose une mission d'expertise juridique et d'assistance en matière contentieuse et précontentieuse dans le domaine des ressources humaines.**

## VOS BESOINS

- Vous êtes confrontés à un conflit statutaire ou engagés dans un contentieux avec l'un de vos agents.
- Vous souhaitez sécuriser vos pratiques en matière RH et prévenir la survenue de situations conflictuelles.
- Vous voulez bénéficier des meilleurs conseils et d'une assistance statutaire sur mesure.

## NOS RÉPONSES

- Établir un diagnostic de la situation précontentieuse ou contentieuse.
- Vous assister dans la rédaction des actes et écrits.
- Vous accompagner dans la gestion des procédures précontentieuses ou contentieuses.
- Vous conseiller dans la prise de décisions.
- Définir une stratégie précontentieuse ou contentieuse.

## EXEMPLES DE PRESTATIONS

**Après examen de vos besoins, les experts juridiques du CDG81 peuvent vous proposer les actions suivantes :**

- Réalisation d'un dossier documentaire complet pour accompagner la prise de décisions sur les suites à donner ;
- Rédaction d'actes de gestion à fort risque contentieux (courriers de mise en demeure, recadrage, etc.) ;
- Réponse à un recours gracieux ou tout type de réclamation émis par votre agent ou son avocat ;
- Constitution d'un dossier de saisine du conseil de discipline ;
- Analyse de mémoires contentieux ;
- Assistance dans le déroulement de la procédure contentieuse (assistance à la réalisation de mémoires en défense et en réplique, examen des documents réalisés par d'autres conseils, etc.).

**Les experts juridiques du CDG81 vous propose de renforcer la sécurisation juridique de vos pratiques par le biais :**

- D'interventions individualisées à la demande de l'autorité territoriale sur certains dossiers RH ;
- D'ateliers collectifs « sur mesure » à destination des personnes impliquées dans la gestion du personnel pour présentation de la réglementation applicable, réalisation de guides de procédures, apports méthodologiques en matière RH, etc.

## POURQUOI LE CDG81 ?

**Expertise | Expérience | Proximité géographique et culturelle  
Transversalité | Réactivité | Coût**

Ces prestations, qui nécessitent expertise et savoir-faire technique, représentent un investissement en temps substantiel. Grâce à la mission « expertise juridique et prévention des contentieux dans le domaine des ressources humaines », bénéficiez de réponses pertinentes, d'un accompagnement personnalisé et d'un regard objectif sur la situation.

**Une question, un devis :  
N'hésitez pas à nous contacter !**